

**Site classé**  
Patrimoine  
national



## *Massif du Mont-Blanc*

*Haute-Savoie*

**Dates des actes de classement :** 16 juin 1976 (décret), 5 janvier 1952 (décret), 14 juin 1951 (arrêté)

**Communes concernées :** Chamonix-Mont-Blanc, Les Contamines-Montjoie, Les Houches, Saint-Gervais-les-Bains, Vallorcine

**Superficie :** 26 123 ha

Une richesse naturelle exceptionnelle, un patrimoine géologique remarquable, des sommets mondialement célèbres, lieux d'exploits sportifs internationaux et une montagne parcourue de légendes... le massif du Mont-Blanc est le site des superlatifs !

Avec ses trente kilomètres de long sur quinze de large, le massif cristallin n'occupe pas une surface considérable sur la totalité de l'Arc Alpin – 400 km<sup>2</sup> seulement. Mais il détient le titre de toit de l'Europe occidentale, avec sa vingtaine de sommets de plus de 4 000 mètres, dont le sommet éponyme atteint les 4 810 mètres.

Ces hauts sommets et le démantèlement du relief en aiguilles, pointes et boucliers rocheux à dominante granitique sont caractéristiques du Mont-Blanc, qui renferme en outre des richesses minérales telles que des cristaux de quartz et fluorites. Si nul ne conteste plus aujourd'hui les raisons qui ont présidé à la protection du site, celles-ci ne s'imposaient pourtant pas en leur temps.

En juin 1951 puis en janvier 1952, un arrêté puis un décret de classement sont pris : ils protègent toute la zone située au-dessus de la limite des deux mille mètres d'altitude, soit 20 000 hectares de sommets, de glaciers et de terrains publics. En 1976, se rajoutent les zones de moraines glaciaires de Chamonix et des Houches, pour leur intérêt pittoresque mais aussi écologique : la fragilité des langues glaciaires d'Argentière, de la Mer de Glace, des glaciers des Bossons et de Taconnaz et leur écrin de forêts est de plus en plus manifeste.

Les vastes espaces des cols entourant le massif sont aussi protégés, pour assurer la continuité esthétique de la zone classée : cols de Balme, des Posettes, Aiguille du Pissoir, puis cols de Voza, du Prariond, du Bonhomme, du Joly et du Mont-Tondu. Ainsi, les abords du massif, points de vue privilégiés, sont protégés autant que le massif lui-même, à un moment où plusieurs communes nourrissent des projets de remontées mécaniques et d'urbanisation touristique.

Chamonix, Les Houches, Vallorcine, et surtout Saint-Gervais s'opposent alors au projet d'extension du site, ce qui nécessitera d'en passer par un décret en Conseil d'État, au nom de l'intérêt général, tout en précisant qu'il ne sera porté aucunement atteinte au développement touristique de la Vallée de Chamonix. Le Massif du Mont-Blanc, "patrimoine naturel de la nation" pour reprendre les termes du rapport envoyé au Premier Ministre de l'époque, Jacques Chaban-Delmas, est aujourd'hui le plus grand site naturel classé de France en superficie (26 123 hectares).

Montagne mythique et haut lieu de l'alpinisme, au même titre que l'Everest, l'Annapurna ou l'Eiger, le massif du Mont-Blanc a la particularité d'être également très accessible. Plusieurs sommets et lieux d'altitude sont atteignables depuis la vallée en empruntant téléphérique ou train à crémaillère. Le site est ainsi le troisième site naturel le plus visité au monde : plus de 100 000 personnes entrent

quotidiennement en été dans la vallée de Chamonix et l'ensemble du massif accueille chaque année cinq millions de visiteurs.

### **Type d'intérêt**

Pittoresque

### **Accès**

Libre

### **Tourisme**

Office du Tourisme de Chamonix-Mont-Blanc : 04 50 53 00 24, [www.chamonix.com](http://www.chamonix.com)

Compagnie du Mont-Blanc, [www.compagniedumontblanc.fr](http://www.compagniedumontblanc.fr)

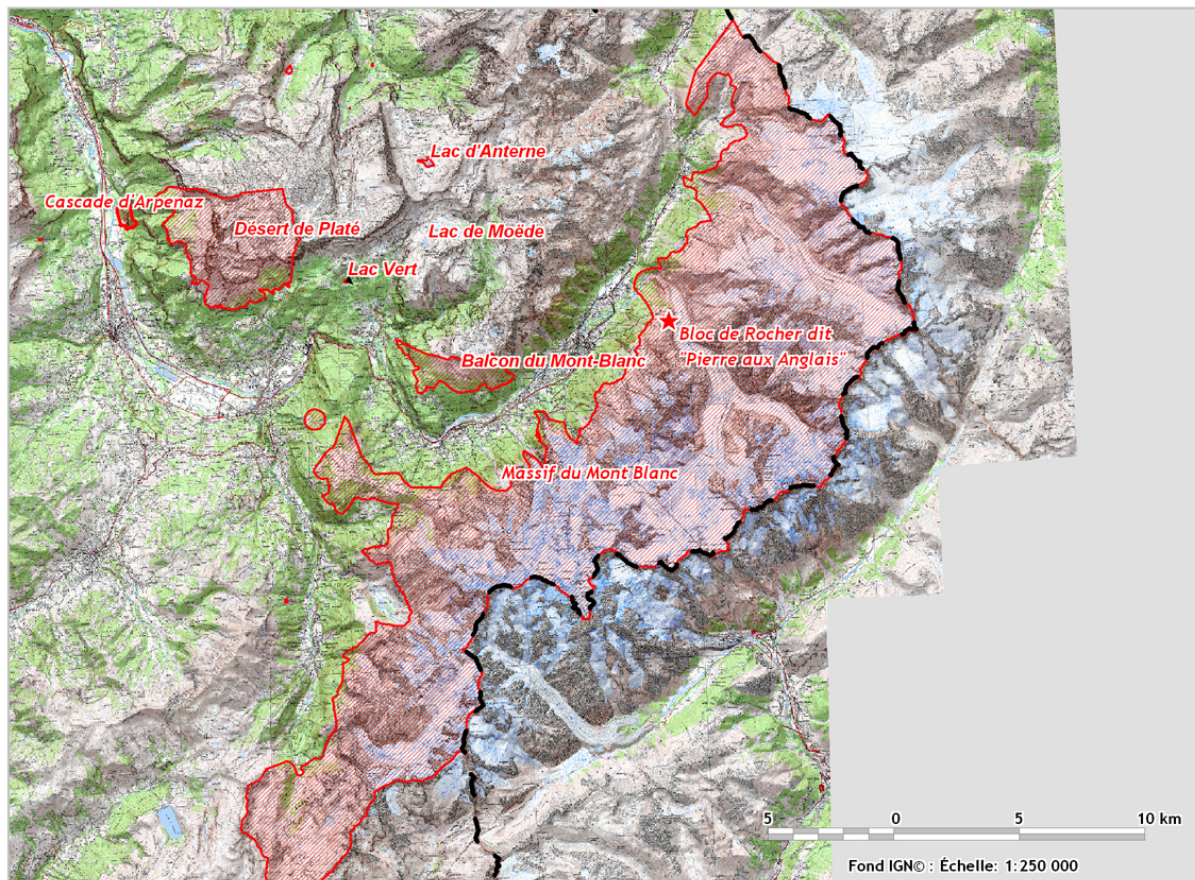
### **Autres observations**

La Mer de Glace et ses formations glaciaires figurent sur la liste du Patrimoine géologique de la région Rhône-Alpes.

L'itinéraire du Tour du Mont-Blanc, le TMB, l'un des sentiers de randonnée les plus populaires d'Europe, parcourt une distance d'environ 170 km autour du Mont-Blanc sur les trois pays.

Le sentier de Grande Randonnée n°5, reliant Belfort à Nice, traverse le site.

## Carte du site



### Partie Nord du massif, du col de Balme à la Mer de Glace : la Pierre aux Anglais, l'Aiguille Verte, les Drus, les Grandes Jorasses

La partie Nord du massif, bordée par les frontières suisse et italienne, est historiquement la plus fréquentée. Car au milieu du XVIII<sup>e</sup>, tout ce que l'Europe compte de scientifiques commence à s'intéresser aux curiosités de la Nature montagnarde, le genevois Horace Bénédicte de Saussure en tête. À cette période, les glaciers débordent dans la vallée de Chamonix. Ainsi la "Glacière" des Bois, à trois kilomètres au nord de Chamonix, dont les Britanniques William Windham et Richard Pococke "découvrent" la partie haute le 22 juin 1741. Ils la baptisent aussitôt "Mer de Glace".

En remontant le glacier, sur la moraine du Montenvers en rive gauche, un bloc rocheux, la "Pierre aux Anglais", rappelle aujourd'hui le souvenir de ces deux premiers alpinistes, qui se seraient abrités de la pluie sous la voûte qu'elle forme. Le rocher devient très rapidement un but traditionnel de visite et de pique-nique, comme le relate le Duc de la Rochefoucauld dans son journal de voyage en 1762. Une

inscription apparaît rapidement : “POCOCK et WINDHAM 1741”. Le 4 septembre 1935, la Pierre aux Anglais est classée site pittoresque. Quelques années plus tard, en 1951, le classement du massif l’inclut dans son périmètre protégé.

Célèbre dans le monde entier, la Mer de Glace demeure le plus grand glacier de France et le deuxième plus grand des Alpes, après le glacier d’Aletsch, avec sept kilomètres de long et 200 mètres d’épaisseur en moyenne, pouvant parfois dépasser 400 mètres. Il est formé de la jonction de trois glaciers plus petits : les glaciers du Tacul, de Leschaux et de Talèfre. Mais les “flots de cristal” que décrivait Goethe ont perdu de leur superbe, car le glacier a depuis reculé de 1,5 kilomètres et perdu par endroits plus d’une centaine de mètres d’épaisseur.

La Pierre aux Anglais permet de visualiser nettement cette fonte : le rocher se trouvait en 1761 exactement à la même hauteur que le glacier. Elle le surplombe aujourd’hui de 200 mètres.

Ces glaciers de la partie Nord du massif sont dominés par les arêtes des Aiguilles de Chamonix, les plus connues étant l’Aiguille Verte (4 121 mètres) et les Drus (3 730 et 3 754 mètres), faces de granit aux parois vertigineuses, mythiques dans le monde de l’alpinisme.

Le grand public les découvre généralement en empruntant le petit train du Montenvers. Inauguré en 1909, il progresse en 20 minutes depuis Chamonix jusqu’à son terminus : la gare du Montenvers, à 1 913 mètres d’altitude, en surplomb de la Mer de Glace.

Là, depuis le Grand Hôtel du Montenvers, construit en 1879, se découvre un panorama époustouflant sur la partie Nord du Massif, et notamment sur la face ouest des Drus.

En 2005, un énorme éboulement de 265 000 m<sup>3</sup> en a emporté tout un pan, effaçant le pilier Bonatti, voie d’ascension mythique de l’arête. Le 11 septembre 2011, 12 000 m<sup>3</sup> de granit se sont à nouveau détachés de la face, à 3 400 mètres d’altitude. Une autre preuve du réchauffement du climat... la glace contenue dans les fractures de la roche a fondu et cessé de jouer son rôle de ciment. Sous ses allures d’éternité, le

massif du Mont-Blanc se révèle fragile et soumis lui aussi aux fluctuations climatiques.

### **Partie centrale du massif : l'Aiguille du Midi**

La partie centrale du massif s'organise autour de l'Aiguille du Midi, la plus haute des Aiguilles de Chamonix et l'un des plus spectaculaires sommets du massif.

Le téléphérique de l'Aiguille du Midi conduit directement du centre de Chamonix jusqu'à la gare supérieure, à 3 777 mètres, puis un ascenseur creusé dans la roche débouche au sommet-même, à 3 842 mètres. Depuis la terrasse sommitale, la vue embrasse à 360° toute la chaîne des Alpes. Tous les principaux "4 000" suisses, italiens et français sont là : Cervin, Mont-Rose, Mont-Blanc, Grandes Jorasses, Aiguille Verte, Drus, Dôme du Goûter.

Vers l'Ouest, la vue plonge sur la vallée et Chamonix. Le piton central porte le plus haut centre d'émission hertzien de France, ainsi qu'un restaurant (le deuxième plus haut d'Europe), une cafétéria... L'Aiguille du Midi est devenue, au fil des aménagements, un site touristique très fréquenté par le grand public, au sein d'une nature extrême. Elle illustre parfaitement les tensions qui ont traversé l'histoire du classement du site du Mont-Blanc.

Lorsque le téléphérique est mis en service en 1955, le site du Mont-Blanc est déjà classé, mais la conquête du sommet par des moyens mécaniques a débuté dès 1909 et celui-ci n'est qu'un prolongement d'un aménagement déjà existant. L'été, une télécabine, qui part de l'Aiguille du Midi, permet de rejoindre la Pointe Helbronner, dans la partie italienne du Massif, par-dessus le Glacier du Géant.

De l'Aiguille du Midi partent plusieurs itinéraires d'alpinisme, d'accès au Mont-Blanc du Tacul notamment, ainsi que la descente à skis hors-piste de la Vallée Blanche.

### **Partie Sud du massif : le Mont Blanc, de l'Aiguille du Goûter aux Dômes de Miage**

Le Mont-Blanc est une pyramide de granite encadrée de part et d'autre par les glaciers des Bossons et de Bionnassay. Plusieurs arêtes convergent à son sommet,

celles du Bionnassay, Mont-Maudit, Peuterey, Brouillard, délimitant ainsi plusieurs versants.

Cette variété d'accès attire vers le Toit de l'Europe près de 20 000 alpinistes chaque année, qui tentent de renouveler l'ascension inaugurale des Chamoniards Jacques Balmat et Michel Gabriel Paccard en 1786.

Aujourd'hui, l'itinéraire le plus fréquemment emprunté par les alpinistes désireux d'entreprendre l'ascension du Mont-Blanc est celui de la "Voie Royale". Il consiste à se rendre au Nid d'Aigle (parfois en empruntant le tramway du Mont-Blanc), rejoindre Tête Rousse, traverser le couloir du Goûter, passer ensuite le Dôme du Goûter, l'abri Vallot et l'arête des Bosses pour atteindre le sommet. Le couloir du Goûter, fréquemment exposé à des chutes de pierre, est l'un des points les plus délicats de cette ascension.

L'histoire mythique de l'ascension de son sommet charge le Mont-Blanc d'enjeux symboliques et politiques. En 1946, Chamonix et Saint-Gervais-les-Bains se disputent âprement l'appartenance du sommet. Qu'à cela ne tienne, il sera partagé entre les deux : un quart pour Chamonix, trois-quarts pour Saint-Gervais. Dans les années soixante-dix, l'urbanisation de Chamonix s'intensifie, renforçant le désir de protection du site : en 1976, le périmètre est étendu, après des années de bras de fer entre associations de protection de l'environnement et partisans de l'équipement de la montagne.

En 1999, l'accident du tunnel du Mont-Blanc en interdit l'accès pour trois ans et détourne le trafic poids lourds de la vallée : les habitants prennent alors conscience de la nuisance environnementale générée par ce trafic, conscience qu'accroît encore le spectacle de la fonte des glaciers.

Depuis 2002, les associations d'alpinisme et les principales organisations de protection de l'environnement réfléchissent à l'éventualité d'une candidature du Mont-Blanc en vue d'un classement au Patrimoine Mondial de l'Humanité.

*Mise à jour : DREAL 2013*

